



## Projets et programmes de prévention du tabagisme : rapport final

(Ne pas remplir à la main SVP)

<b>Nom du projet</b>	Programme cantonal neuchâtelois de prévention du tabagisme 2016-2020	
<b>Début du projet</b>	1 <sup>er</sup> avril 2016	
<b>Fin du projet</b>	1 <sup>er</sup> avril 2020	
<b>Bénéficiaire de la contribution</b>	Nom Rue / n° NPA / Lieu	Service de la santé publique Rue des Beaux-Arts 13 2000 Neuchâtel
<b>Personne à contacter</b>	Mme Lysiane Ummel Mariani	
<b>N° de la décision</b>	16.002478_a	
<b>Montant de la décision</b>	321'317.5	

Lieu, date

Neuchatel, le 18.08.2020

Signature

Merci de lire les explications relatives au rapport et au décompte final que vous trouverez sur le site Internet du FPT.

Version 2010

## SOMMAIRE

### Partie A

<b>1</b>	<b>Résumé du rapport final .....</b>	<b>2</b>
<b>2</b>	<b>Evaluation des résultats .....</b>	<b>3</b>
<b>3</b>	<b>Durabilité et valorisation (utilité) .....</b>	<b>6</b>
<b>4</b>	<b>Egalité des chances .....</b>	<b>6</b>
<b>5</b>	<b>Divers .....</b>	<b>7</b>

### Partie B

<b>1</b>	<b>Réflexions sur le projet .....</b>	<b>8</b>
<b>2</b>	<b>Recommandations / enseignements pour des projets similaires .....</b>	<b>1</b>

# Partie A

## 1 Résumé du rapport final

Le 1<sup>er</sup> avril 2016 a débuté le premier programme cantonal de prévention du tabagisme dans le canton de Neuchâtel (PCPT). Ce programme a permis de faire un premier état des lieux de la prévention du tabagisme dans le canton avec les acteurs et actrices du secteur et de fixer des objectifs à atteindre pour 2020.

- **La part des non-fumeur-se-s (n'ayant jamais fumé ou ex-fumeur-se-s) neuchâtelois-e-s âgé-e-s de 15 à 19 ans passe au-dessus des 83% (75.5% en 2012 en CH).**

*(Cet indicateur est évalué, par défaut, sur des valeurs suisses et non neuchâteloises)*



Entre 2012 et 2017, la proportion de personnes non-fumeuses entre 15 et 19 ans est passé de 75.5% à 77.5% en 2017. La tendance peut paraître positive, mais si l'on regarde les chiffres des autres années (78.6% en 2013, 73.4% en 2014, 76% en 2015, 78.9% en 2016 et 77.5 % en 2017) on voit que la tendance est plutôt stable au niveau suisse et que la proportion de non-fumeur-se-s (n'ayant jamais fumé ou ex-fumeurs) chez les 15-19 ans peine à augmenter.

- **La part des Neuchâtelois-e-s qui fument et qui au cours d'une année ont fait une tentative sérieuse d'arrêt rejoint la moyenne suisse. En 2012, cette part était de 24.4% et la moyenne suisse de 27.5%.**



Entre 2012 et 2017, la proportion de Neuchâtelois-e-s ayant fait une sérieuse tentative d'arrêt de la consommation est passée de 24.4% à 29.8%. La moyenne suisse en 2017 est de 28.5%. Dans ce cas l'objectif est dépassé, puisque la moyenne neuchâteloise a dépassé la moyenne suisse.

- **En 2020, la part des personnes exposées à la fumée passive pendant 3 heures ou plus par semaine diminue de 10% par rapport à 2012.**



L'enquête suisse sur la santé de 2017 montre que l'objectif n'a pas pu être atteint et que le nombre de personnes exposées plus de 3 heures par semaine a augmenté passant de 2.2% en 2012 à 2.8% en 2017. Si l'on analyse plus précisément les chiffres de l'enquête, on remarque que le nombre de personnes pas du tout exposées à la fumée passive a, par contre, augmenté (passant de 75.6% en 2012 à 77.8% en 2017). On peut en déduire que la situation s'est améliorée pour la majorité des personnes, mais qu'il existe des « poches de résistance » où la fumée passive continue d'être une réalité. On constate d'ailleurs que la protection contre la fumée passive est nettement plus élevée pour les personnes ayant achevé un degré de formation tertiaire que pour les personnes ayant achevé la scolarité obligatoire (non-exposés : formation tertiaire 85%, scolarité obligatoire 61.9%).

### - Coordination

Un des apports notables du PCPT réside dans l'amélioration qu'il a amenée en terme de coordination et réseautage. Il a effectivement apporté au Service de la santé publique une excellente vision d'ensemble de la prévention du tabagisme, tout en lui permettant de bien connaître les actions de terrain grâce aux contacts réguliers avec le Cipret. Les mesures qui le composaient et le copil ont permis à différents acteurs et actrices de se rencontrer de manière plus régulière facilitant les collaborations.

### - Visibilité

Même si le programme en lui-même n'a pas forcément bénéficié d'une grande visibilité, le Cipret Neuchâtel est nettement mieux connu de la population et des professionnel.le.s. Le Cipret a répondu à toutes les demandes en terme d'ateliers, de stands, de formations, d'informations pour la population, les enseignant-e-s et des étudiant-e-s pour leur mémoire, de consultation « nutrition et tabac ». Le Cipret a également eu plus de mandats et plus d'apparitions dans la presse. Leurs prestations sont également mieux connues des médecins et des enseignant-e-s. Quelques

exemples : les consultations « Stop Tabac » ont par exemple augmenté de 50% entre 2016 et 2018 ou encore l'augmentation de presque 50% de la fréquentation du site Internet entre 2017 et 2018.

#### - Acteurs

Durant les quatre ans du programme, le Cipret Neuchâtel, jusque-là administré par la Ligue pulmonaire neuchâteloise, a changé d'affiliation. Effectivement, la Ligue pulmonaire neuchâteloise a émis le souhait de se réorganiser. Ainsi, il a été choisi de rattacher le Cipret à la Fondation O2 qui gère également le Cipret Jura. Ce changement a peu affecté les activités de terrain du Cipret. Même s'il est encore tôt pour tirer un bilan de ce changement, la proximité des deux CIPRET a déjà permis la mise en place de synergies concrètes comme, par exemple, le journal du fumeur.

## 2 Evaluation des résultats

*Si votre projet a été évalué en externe, veuillez joindre le rapport d'évaluation.*

*Quels étaient les objectifs détaillés et les résultats escomptés (étapes) et comment évaluez-vous la réalisation des objectifs ? Veuillez remplir le tableau ci-dessous.*

Projets (les objectifs détaillés sont dans le programme cantonal)	Atteints	Partiellement atteints	Non atteints	Points critiques ; Motifs de l'appréciation ; Optimisations nécessaires
P1 Suivi de l'application de la loi cantonale sur la fumée passive		x		Le suivi de l'application se déroule normalement. Nous avons entamé un processus pour adapter le règlement d'application de la loi sur la fumée passive avec le SCAV, afin que le règlement soit plus adapté à la réalité du terrain. L'adaptation a été retardée, elle entrera en vigueur en juin 2020 avec extension à la protection contre les émanations des cigarettes électroniques.
P2 Interdiction de vente aux mineurs		x		L'interdiction est en place. La police et le SCAV la font respecter dans la mesure du possible. Mais, comme il est difficile de prendre en flagrant délit les vendeurs, cette disposition est plus difficile à faire appliquer que l'interdiction de vente d'alcool aux mineurs puisqu'il n'y a pas de consommation sur place du produit acheté pour les produits du tabac.
P3 Définition d'une position cantonale en matière de restriction de la publicité			x	Nous avons rédigé et transmis un rapport sur la publicité dans le canton de Neuchâtel. Aucune mesure législative de restriction cantonale de la publicité n'est intervenue pendant la durée du programme.
P4 Prévention du tabagisme à l'école	x			Le cipret est satisfait du déroulement de ce projet. Ce sont maintenant la quasi-totalité des écoles du canton qui y participe.
P5 Consultations stop-tabac	x			Le nombre de consultation est en augmentation et les services sont mieux connus de la population et du personnel soignant
P6 Centre d'information en matière de prévention du tabagisme et d'aide à l'arrêt	x			Durant les 4 années du programme, le cipret-NE a considérablement accru sa visibilité.

Projets (les objectifs détaillés sont dans le programme cantonal)	Atteints	Partiellement atteints	Non atteints	Points critiques ; Motifs de l'appréciation ; Optimisations nécessaires
P7 Apprentis sans tabac	x			Ce projet marche à merveille avec 100% des écoles professionnelles du canton qui accueillent le cipret et des directions d'établissements qui demandent parfois des interventions supplémentaires plus spécifiques.
P8 Concours « Expérience non-fumeur »		x		Comme annoncé l'année passée, il n'y a pas eu de concours cantonal organisé la dernière année pour ce projet. Par contre, des interventions de soutien en classe pour celles qui sont sorties du concours ont été mises en œuvre. Projet en perte de vitesse.
P9 Cool and Clean : la prévention dans le sport		x		En 2019, l'accent est mis sur le développement des compétences sociales à travers le sport.  Le contact direct avec les clubs n'est pas toujours évident ; les responsables sont souvent bénévoles et n'ont pas forcément beaucoup de temps à donner pour cela. La majorité des contacts ont lieu lors des cours Jeunesse et Sport, des manifestations sportives ou grâce à des connaissances/contacts personnels.  L'incertitude au niveau fédéral concernant le financement de ce programme est problématique.
P10 Midnight Sports	x			La collaboration avec Vivre sans fumée au niveau cantonal et Unisanté au niveau national permet d'avoir un bon niveau d'information permanent dans les différentes formations."
P11 Promotion de la Ligne téléphonique stop-tabac	x			Rien à signaler
P 12 Programme national pour l'arrêt du tabagisme : Hospital Quit Support	x			La collaboration entre la Ligue pulmonaire neuchâteloise et le HNE se poursuit. Le nombre de consultations a augmenté.
P 13 Programme national pour l'arrêt du tabagisme				Mesure supprimée au niveau national, rien à signaler.
P14 : Concours « Arrêtez de fumer » à l'occasion de la journée mondiale sans tabac				Mesure supprimée, rien à signaler

Projets (les objectifs détaillés sont dans le programme cantonal)	Atteints	Partiellement atteints	Non atteints	Points critiques ; Motifs de l'appréciation ; Optimisations nécessaires
P15 : Entreprise sans fumée	x			Projet satisfaisant, mais plus de financement du projet au niveau national depuis 2019. Un mandat a été réalisé dans une entreprise en 2019. Le projet devrait se poursuivre à l'avenir grâce à une collaboration avec le projet « Santé au travail » de la FO2.
P16 : Tabagisme passif : informer les familles des communautés portugaises (étude de faisabilité sur une année)		x		Ce projet a donné des pistes intéressantes, même si, vu le budget restreint, l'analyse n'a pas pu aller très loin. Les résultats seront utilisés pour améliorer l'accès des prestations aux personnes vulnérables et aux minorités.

Mentionnez des exemples qui mettent en évidence le changement que le projet apporte au sein du groupe cible (relation income-outcome) en vous référant au modèle d'efficacité si vous en avez établi un pour votre projet.

- P1 Suivi de l'application de la loi cantonale sur la fumée passive : Un des objectifs d'impact du programme était : « En 2020, la part des personnes exposées à la fumée passive pendant 3 heures ou plus par semaine diminue de 10% par rapport à 2012. ». L'enquête suisse sur la santé de 2017 montre que l'objectif n'a pas pu être atteint et que le nombre de personnes exposées plus de 3 heures par semaine a augmenté passant de 2.2% en 2012 à 2.8% en 2017. Si l'on analyse plus précisément les chiffres de l'enquête, on remarque que le nombre de personnes pas du tout exposées à la fumée passive a, par contre, augmenté (passant de 75.6% en 2012 à 77.8% en 2017). On peut en déduire que la situation s'est améliorée pour la majorité des personnes, mais qu'il existe des « poches de résistance » où la fumée passive continue d'être une réalité. On constate d'ailleurs que la protection contre la fumée passive est nettement plus élevée pour les personnes ayant achevé un degré de formation tertiaire que pour les personnes ayant achevé la scolarité obligatoire (non-exposés : formation tertiaire 85%, scolarité obligatoire 61.9%).
- P6 Centre d'information en matière de prévention du tabagisme et d'aide à l'arrêt. Pour ce projet deux objectifs d'outcome à 3 ans avait été fixés : « D'ici avril 2019, 100% des demandes de tous types (documentation, aide à l'arrêt, tenue de stand d'information, atelier d'information et de promotion d'une vie sans tabac et de motivation à l'arrêt, exposition VSF) émanant de la population, des professionnels, des entreprises, des institutions ainsi que d'autres personnes morales ou physiques auront été satisfaites. » et « D'ici avril 2019, le Cipret Neuchâtel est connu comme étant le Centre de référence dans le domaine du tabagisme dans le canton (hausse des demandes adressées). ». Au fil des années, il a pu être constaté que le Cipret a beaucoup développé sa notoriété. Il y a eu plus de mandat, plus d'apparitions dans la presse. Les médecins connaissent mieux les prestations du Cipret. Tous les enseignants connaissent également les prestations du Cipret.

L'efficacité et le rapport coûts/utilité ont-ils fait l'objet d'une analyse ? Si oui, quels en sont les résultats ?

**Nous livrons ici un extrait de rapport d'évaluation d'Interface/KPM accompagné des quelques commentaires.**

« Sans nous prononcer à ce stade sur l'efficacité finale des projets (cf. outcomes), relevons que les coûts des projets du PCPT neuchâtelois étaient dans l'ensemble liés à un bon niveau de prestations. Dans l'ensemble, les projets ne se distinguent pas comme ayant une efficacité hors du commun au niveau des prestations fournies (outputs), mais le ratio budget-prestations est raisonnable pour la plupart des projets. Cette constance budgétaire est à relever comme un point positif. »

Selon Interface/KPM « les deux projets qui ne sont pas concernés par cette remarque sont des projets qui avaient été comptabilisés dans la part cantonale de la contribution budgétaire au PCPT : « Vente aux mineurs » et « Restriction de la publicité ». Pour des budgets respectifs de CHF 19'500 et de CHF 18'000, presque aucune action n'a été entreprise. Ces budgets comptent parmi les plus bas du programme, mais cela contribue néanmoins dans les faits à baisser la contribution cantonale globale au PCPT ». **Nous tenons à préciser que ces budgets sont de la valorisation du temps de travail et de suivi des mesures et que, si le suivi d'une mesure prend moins de temps qu'envisagé, ce temps de travail est réattribué à d'autres tâches concernant la prévention du tabagisme.**

« Au contraire, de nombreuses prestations efficaces (au vu du nombre d'amendes attribuées) ont été menées dans le cadre du projet « Loi fumée passive », pour un budget cantonal de seulement CHF 41'400. Les moyens engagés par le SCAV et la police n'ont ici pas été comptabilisés dans la contribution cantonale, qui est donc dans les faits beaucoup plus élevée au vu des budgets techniques et de fonctionnement élevés des deux partenaires de ce projet. Les prestations du reste des projets dont le montant est connu se situent dans la moyenne de leur enveloppe budgétaire. Avec un budget de près d'un tiers du montant total du programme (CHF 435'000), l'efficacité du projet « CIPRET » comporte une marge d'amélioration (renforcement des prestations). ». **Nous tenons à rappeler qu'à contexte égal, la loi sur la fumée passive est plus simple à appliquer que l'interdiction de la vente de tabac aux mineurs. Ainsi, les résultats ne sont pas comparables en soi.**

« Dans le cadre des données disponibles, l'efficacité des projets du programme est très bonne. Sur le budget total connu, 82% des moyens (CHF 1'156'800) ont été alloués à des activités ayant fait leurs preuves (ampleur des prestations et réalisation des objectifs). L'existence de certains grands projets ayant atteint leurs objectifs avec succès y sont pour beaucoup dans ce taux (« CIPRET » avec CHF 435'000, « Midnight Sports » avec CHF 540'000). Il convient toutefois de noter que les effets de certains projets catégorisés comme ayant atteint leurs objectifs n'ont pas été mesurés (par ex. « Consultations Stop-tabac », « CIPRET »), ce qui permettrait pourtant de se faire une idée plus précise des réalisations effectives en termes d'efficacité. À l'inverse, seuls 3% du budget global connu (CHF 37'500) correspondent à des activités n'ayant pas atteint les effets voulus (« Vente aux mineurs », « Restriction de la publicité »). Les projets qui ont constitué des échecs avérés avaient donc un budget peu élevé. Enfin, 15% des moyens (CHF 209'100) sont alloués à des activités n'ayant encore que partiellement atteint leurs objectifs (« Prévention à l'école », « Apprentis sans tabac » et « Cool and clean »). Grâce au fait que les partenaires du SCSP endossent activement leurs responsabilités, les activités menées dans le cadre du projet « Loi fumée passive » sont importantes en regard du montant budgété dans le cadre du PCPT (CHF 41'400). ». **Sur ce point, nous tenons à préciser que nous ne considérons pas la mesure « Vente aux mineurs » comme un échec. Cette mesure nous a permis de renforcer nos liens avec le SCAV et la Police. La police du commerce et la police cantonale font respecter la législation dans le cadre de leurs contrôles ordinaires. Mais en effet, il est difficile de prendre sur le fait les personnes qui enfreignent la loi. Concernant la mesure « Restriction sur la publicité », un rapport très complet a été rendu au Conseil d'État et nous avons été sans cesse en contact avec les personnes faisant les recherches les plus pertinentes sur le sujet en Suisse romande. Ainsi, le service de la santé publique a effectué avec application le travail d'informer et de proposer au Conseil d'État. A noter également que l'interdiction de vente des e-cigarettes aux mineur-e-s sera analysée par le Parlement prochainement.**

---

### 3 Durabilité et valorisation (utilité)

Comment évaluez-vous la durabilité de votre projet ? Par exemple :

- L'impact du projet perdurera-t-il une fois ce dernier terminé ?
- Le projet aura-t-il d'autres impacts (mimétisme, effet boule de neige) ?
- Les processus nés de votre projet perdureront-ils ? Ont-ils un impact sur d'autres groupes que le groupe cible défini ?

Avez-vous évalué les possibilités de multiplication du projet ? Quelles sont-elles ?

Comment comptez-vous exploiter le savoir-faire acquis et les expériences réalisées pour d'autres projets et thématiques ? Via quels canaux spécifiques (présentation, article et publications, Internet, radio / TV) les résultats sont-ils / ont-ils été diffusés ?

Le programme cantonal neuchâtelois de prévention du tabagisme 2016/2020 est destiné à être pérennisé puisqu'il sera prolongé par un deuxième programme cantonal de prévention du tabagisme, défini pour la période 2021-2024. Cette prolongation dépendant cependant des nouvelles conditions du FPT. Le programme reprendra certains projets du précédent programme tel : Cool and Clean, Midnight Sport, la prévention du tabagisme à l'école, les consultations stop-tabac, entreprise sans fumée. Cependant, les projets seront parfois renommés ou réunis sous un autre titre.

Les mesures de prévention structurelle seront adaptées aux futurs changements législatifs cantonaux et fédéraux et abordées aussi d'un point de vue scientifique avec une recherche sur l'impact des mesures structurelles de prévention (tabac, alcool, alimentation, etc.) sur la santé des habitants au niveau cantonal.

Nous allons également ajouter des mesures qui prennent mieux en compte les publics vulnérables et les minorités qui était un point faible du précédent programme. L'accent sera également mis sur la collaboration entre les Cipret Jura et Neuchâtel. Nous utiliserons plus les réseaux sociaux que lors de premier programme.

---

### 4 Égalité des chances

Avez-vous pris des mesures particulières pour promouvoir l'égalité des chances (sexe, origine sociale et appartenance ethnique) ?

Oui / Non



*Si oui, quelle a été votre expérience dans ce domaine ?*

*Si non, de telles mesures auraient-elles permis, d'après vous, d'obtenir de meilleurs résultats ?*

Dans le programme neuchâtelois de prévention du tabagisme, nous avons intégré un pré-projet concernant la prévention du tabagisme dans la communauté portugaise, une communauté très présente dans le canton de Neuchâtel. Ce pré-projet nous a permis de trouver quelques pistes sur la façon dont on peut atteindre certaines communautés en visant les « spots » et en contactant les « leaders » des communautés. Par contre, le projet disposait de peu de budget donc nous n'avons pas pu aller très loin (pas de développement de support, etc.). Par contre, le projet Femme-Tische a été mis en place dans le canton et aborde la thématique du tabac.

Nous avons essayé de rendre nos mesures les plus accessibles possibles, mais nous avons constaté qu'il est très compliqué d'atteindre les personnes isolées socialement et/ou financièrement qui sont celles qui en ont le plus besoin.

Le prochain programme cantonal disposera d'une mesure renforcée concernant l'égalité des chances afin d'en faire une vraie thématique.

---

## **5 Divers**

# Partie B

---

## 1 Réflexions sur le projet

*Veillez répondre à toutes les questions :*

*1) Quelles mesures prises pour atteindre les objectifs se sont révélées efficaces ? Quelles sont celles qui ne l'ont pas été ? Avec le recul, quelles mesures alternatives proposeriez-vous ?*

*2) Pouvez-vous mettre en évidence des résultats accessoires non planifiés ?*

*3) Avec le recul, quels sont les trois principaux points forts et points faibles de votre projet ?*

**Points forts :**

**Points faibles :**

Lors de la dernière réunion du Copil, un SWOT a été rempli (voir page suivante) pour l'ensemble du programme.

Strenghts (Forces internes)	Weaknesses (Faiblesses internes)
Beaucoup d'expertise de terrain, beaucoup d'expertise des collaborateurs, beaucoup d'actions de terrain, beaucoup de jeunes touchés, évaluations sont une force, consultation stop-tabac en nette progrès avec synergie avec d'autres services (Hôpital),	Une certaine lourdeur administrative
Le programme a amené une bonne visibilité à la question du tabac, synergie collaboration entre les acteurs	Pas d'achats-tests tabac
A permis une collaboration avec les différents acteurs. Le programme va là où les gens sont.	Prévention structurelle
La coordination au sein du programme, image de vivre sans fumer très positive	Le temps nécessaire demandé pour le suivi, remplir les fiches d'évaluations.
Expertise des personnes de contact et très bon réseau	Montage actuel avec les acteurs est complexe, pas dans le même département qu'Addiction Neuchâtel, le dispositif de la santé scolaire est très complexe à mettre en place, l'accès à des populations exclues est à améliorer.
Open Sunday : population très jeune pourrait être un bon public cible avec des outils adaptés.	Pas toujours facile de voir les résultats concrets des mesures
On capitalise sur plein d'expériences et de compétences différentes, engrage dans le terrain reconnu	Le programme en soi a manqué d'appropriation pour les partenaires.
Opportunities (Opportunités externes)	Threats (Menaces externes)
Évolution technologique oblige à être en éveil, potentiel de réduction des risques, veille scientifique à faire, dynamique de la jeunesse qui est attentive, consciente, veut s'informer, intérêt pour l'écologie, la santé.	Incertitudes politico-économiques, politique globale en terme de prévention instable, évolutions technologiques sont menaçantes (ne pas être figé dans un programme)
Synergie entre les différents programmes (A&A, santé mentale, etc.) semble plus évidente aujourd'hui. Les gens demande clairement comment ils peuvent avoir du soutien	Nécessité de trouver l'équilibre entre les enjeux de santé et économiques
Conseiller d'État sensible à la prévention	Assurer la pérennité, répétition des actions dans les écoles
CEPEN = opportunité pour proposer des mesures à l'école	Craintes d'un risque de lobbying de l'industrie du tabac, vu sa place économiques dans le canton
Midnight Sport : collaboration fixe, une fois par année, moins spontané, plus programmé.	Loi fédérale (pas encore décidé, contenu ?, amélioration, mais aussi lacune)
Aller vers un Cipret régional ?, utiliser les médias sociaux	Nouveaux produits du tabac : revoir les mesures structurelles en fonction
Trouver l'équilibre entre les projets transversaux et les projets spécifiques	

---

## 2 Recommandations / enseignements pour des projets similaires

*Quelles recommandations feriez-vous à d'autres acteurs préparant un projet similaire ?*

*en ce qui concerne les mesures et les résultats / impacts*

*en ce qui concerne la gestion du projet*

*en ce qui concerne les mesures et les résultats / impacts*

essayer de trouver l'équilibre entre des indicateurs SMART et des indicateurs réalistes à produire, en termes de coûts/bénéfices à l'échelle d'un canton

*en ce qui concerne la gestion du projet*

prévoir une marche à suivre en cas de désistement d'un partenaire